



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FICHE INFO

Reclassement des auxiliaires de puériculture en catégorie B

- ▶ Issues de la transposition du Ségur, voici les nouvelles grilles pour les auxiliaires de puériculture.
- ▶ La CFDT signataire du Ségur a permis ces avancées modestes mais bien réelles pour ces agent.es de la territoriale qui ont été en première ligne et c'est là une juste reconnaissance.

▶ NOUVELLES GRILLES INDICIAIRES

Agents fonctionnaires en grade C1 ▶▶▶

- ▶ Les fonctionnaires qui détiennent un grade situé en échelle C1 sont classés conformément au tableau de correspondance ci-dessous.

SITUATION DANS L'ÉCHELLE C1 de la catégorie C	SITUATION DANS LA CLASSE NORMALE DU CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE [de la catégorie B]	
	Classe normale Echelons	Ancienneté conservée dans la limite de la durée de l'échelon
11e échelon	5e échelon	Ancienneté acquise
10e échelon	5e échelon	Sans ancienneté
9e échelon	4e échelon	2/3 de l'ancienneté acquise
8e échelon	3e échelon	1/3 de l'ancienneté acquise
7e échelon	3e échelon	Sans ancienneté
6e échelon	2e échelon	Ancienneté acquise
5e échelon	2e échelon	Sans ancienneté
4e échelon	1er échelon	Ancienneté acquise
3e échelon	1er échelon	1/2 de l'ancienneté acquise
2e échelon	1er échelon	Sans ancienneté
1er échelon	1er échelon	Sans ancienneté

Agents fonctionnaires en grade C2 ▶▶▶

▶ Les fonctionnaires qui détiennent un grade situé en échelle C2 sont classés conformément au tableau de correspondance ci-dessous.

SITUATION DANS L'ÉCHELLE C2 de la catégorie C	SITUATION DANS LA CLASSE NORMALE DU CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE [de la catégorie B]	
	Classe normale Echelons	Ancienneté conservée dans la limite de la durée de l'échelon
12e échelon	8e échelon	Ancienneté acquise
11e échelon	8e échelon	Sans ancienneté
10e échelon	7e échelon	Ancienneté acquise
9e échelon	6e échelon	5/6 de l'ancienneté acquise
8e échelon	5e échelon	Ancienneté acquise
7e échelon	5e échelon	Sans ancienneté
6e échelon	4e échelon	Ancienneté acquise
5e échelon	4e échelon	Sans ancienneté
4e échelon	3e échelon	1/2 de l'ancienneté acquise
3e échelon	2e échelon	1/2 de l'ancienneté acquise
2e échelon	1er échelon	1/2 de l'ancienneté acquise
1er échelon	1er échelon	Sans ancienneté

Agents fonctionnaires en grade C3 ▶▶▶

▶ Les fonctionnaires qui détiennent un grade situé en échelle C3 sont classés conformément au tableau de correspondance ci-dessous.

SITUATION DANS L'ÉCHELLE C3 de la catégorie C	SITUATION DANS LA CLASSE NORMALE DU CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE [de la catégorie B]	
	Classe normale Echelons	Ancienneté conservée dans la limite de la durée de l'échelon
10e échelon	11e échelon	Ancienneté acquise
9e échelon	10e échelon	Ancienneté acquise
8e échelon	9e échelon	Ancienneté acquise
7e échelon	8e échelon	Ancienneté acquise
6e échelon	7e échelon	Ancienneté acquise
5e échelon	6e échelon	Ancienneté acquise
4e échelon	5e échelon	Ancienneté acquise
3e échelon	4e échelon	Ancienneté acquise
2e échelon	3e échelon	Ancienneté acquise
1er échelon	2e échelon	Ancienneté acquise

▶ NOUVELLES GRILLES INDICIAIRES (sous réserve de parution du décret)

Aides soignants territoriaux et auxiliaires de puériculture en classe normale B1 ▶▶▶

▶ Tableau de correspondance avec les indices majorés

éch	durée	cumulé	Classe Normale
1		0	343
2	1	1	350
3	1	2	359
4	1	3	370
5	2	5	383
6	2	7	396
7	2,5	9,5	409
8	3	12,5	424
9	3	15,5	439
10	3	18,5	456
11	3	21,5	480
12	4	25,5	512
			+169

Aides soignants territoriaux et auxiliaires de puériculture en classe supérieure ▶▶▶

▶ Tableau de correspondance

éch	durée	cumulé	Classe supérieure
1		0	382
2	1,5	1,5	394
3	2	3,5	406
4	2	5,5	419
5	2	7,5	437
6	2	9,5	455
7	2,5	12	481
8	3	15	494
9	3	18	514
10	3	21	534
11	4	25	555
			+173